

La Lettre

Charte d'effacement des réseaux



UNE REACTUALISATION NECESSAIRE

Dans les opérations de ravalement ou de restauration du bâti ancien, la mise aux normes et l'effacement des réseaux sont indispensables.

Par le passé, la Ville de Nantes, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, EDF-GDF, France Télécom et Nantes Renaissance avaient signé des conventions de partenariat pour la suppression des réseaux aériens existants au droit des immeubles concernés par des travaux de ravalement de façade. Etaient également concernés les ouvrages tels qu'armoires, trappes de regard souterrain, passage des réseaux dans les parties communes.

Cependant, au fil du temps, des changements structurels importants sont intervenus, tant au niveau des organismes concernés que des répartitions de compétence. Le rôle de la Communauté Urbaine, nouveau et important partenaire, devait être pris en compte ainsi que les évolutions fonctionnelles des opérateurs : réseaux et câbles des concessionnaires EGD 44 et France Télécom.

UNE NOUVELLE CHARTE

A la demande de Nantes Renaissance et du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.), un groupe de travail a donc été installé par Nantes Métropole en juin 2005, pour mettre à plat le système précédent et construire un projet. A l'issue de cette réflexion, l'ensemble des partenaires : Nantes Métropole, ville de Nantes S.D.A.P., Nantes Renaissance, France Télécom, EGD 44, Numéricable, ont rédigé ensemble une nouvelle charte.

Celle-ci définit les modalités de mise en oeuvre de l'effacement des réseaux lors de travaux de ravalement et de restauration. Cela s'applique aux immeubles "protégés" : Secteur Sauvegardé, périmètres des monuments historiques, bâtiments remarquables du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

LE TEXTE ET LA PRATIQUE

La mission de chaque partenaire a donc été clarifiée :

- Nantes Renaissance assure un rôle d'information sur le dispositif auprès des propriétaires et syndics et fait la liaison avec Nantes Métropole.

- Nantes Métropole gère, au plan administratif et technique, la programmation et la coordination des travaux sur le domaine public.

- Les gestionnaires de réseaux ont, chacun, établi des procédures spécifiques, décrites en annexe de la charte. Il est aussi précisé que tout projet (suppression, dissimulation, déploiement) doit en tenir compte et ne peut être réalisé que s'il est techniquement et économiquement possible.

Le texte de cette nouvelle charte sera accessible sur le site de Nantes Renaissance (nantes.renaissance@club-internet.fr) après signature par le Président de Nantes Métropole et les différents partenaires. Mais, faut-il le rappeler, les délais d'instruction sont longs, les procédures complexes et il convient de s'en préoccuper dès le démarrage d'un projet



SENSIBILISATION

Charte de parrainage



Le Lycée Privé Technique du Sacré-Coeur représenté par Monsieur Roger MANAC'H, son Directeur, et Nantes Renaissance représentée par Madame Cécile COMBRE, sa Présidente, ont signé une charte de parrainage le mardi 8 janvier 2008.

Les objectifs de ce parrainage visent à faciliter et accompagner l'intégration professionnelle des dix-huit étudiants de la classe de B.T.S. Animation et Gestion Touristiques Locales promotion 2009.

Nantes Renaissance apporte son soutien aux étudiants. Les élèves, au travers de rencontres régulières avec leur parrain, le tiendront informé de l'avancement des projets de leur promotion et feront bénéficier l'association de leurs compétences en réalisant une action professionnelle sur les deux ans.

Ce parrainage prendra notamment forme lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine des 20 et 21 septembre prochains où les étudiants seront associés à l'organisation et à l'animation d'actions patrimoniales. Lors du baptême de la promotion, après des échanges fructueux entre les différents interlocuteurs, un verre de l'amitié a scellé ce parrainage de manière conviviale.

Un relais bien assuré



Titulaire d'un master « Management du Patrimoine, des Arts et de la Culture », Pierre LAISNE a rejoint l'Association Nantes Renaissance au mois d'août 2007 pour remplacer Marion BRIAND, durant son congé de maternité, sur les actions pédagogiques.

Arrivé au terme de son contrat, l'Association tenait à le féliciter pour son enthousiasme, sa disponibilité, ses prises de responsabilité, son esprit d'initiative et sa bonne humeur. Tous, au sein de l'équipe de Nantes Renaissance, l'ont apprécié.

Ils gardent de Pierre un excellent souvenir et ne doutent pas qu'il trouvera ailleurs l'occasion d'exercer ses talents.



Le chantier : (suite ...)

La restitution des menuiseries à neuf

Pendant que s'affairent les tailleurs de pierre, les zingueurs sur le chantier, la réalisation des menuiseries s'effectue en atelier. Au préalable, le menuisier a bien sûr pris les cotes précises en hauteur, entre tableaux, de chacune des baies (rarement tout à fait régulières dans le bâti ancien). De plus, il a vérifié toutes les dispositions intérieures, tels que l'état de la serrurerie, le mode de repliement des volets, etc...

La restitution à l'identique des menuiseries signifie l'utilisation des mêmes matériaux, la reprise des mêmes sections, des mêmes moulures.

ETUDE DU CHASSIS DE FENETRE



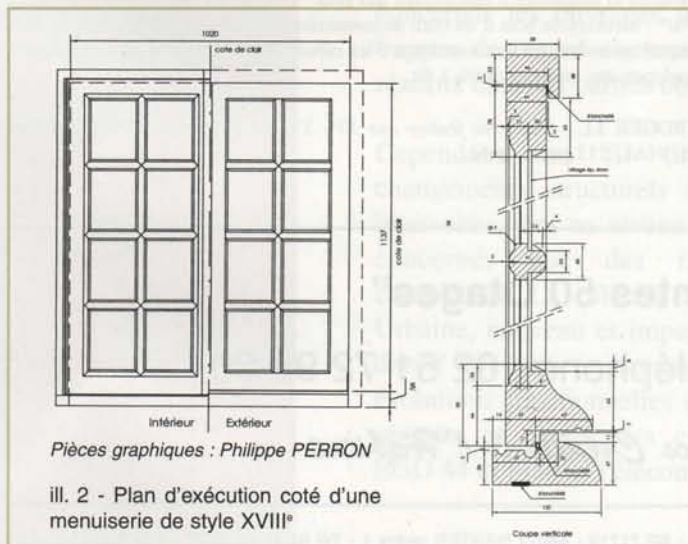
ill. 1 - Menuiserie XVII^e utilisée comme modèle

Le style

Le style des menuiseries est déterminé par l'architecte lors de son projet de restauration. Soit le menuisier reproduira le modèle existant trop altéré pour une restauration [ill.1], soit l'architecte proposera un dessin dans le style de l'époque voulue. En effet, l'évolution des menuiseries a été largement étudiée. Les types de fermeture (à doucine, à noix et gueule de loup...), les assemblages (à mi-bois, à tenon et mortaise...), les profils moulurés des petits bois, la nature des bois, la serrurerie permettent entre autres de dater une menuiserie.

Le plan d'exécution

Il est dessiné par le menuisier et soumis à l'architecte de l'opération pour validation. Chaque pièce de bois est représentée très précisément : au 1/10^e pour les élévations et en grandeur nature pour les assemblages et profils moulurés [ill.2].



Pièces graphiques : Philippe PERRON

ill. 2 - Plan d'exécution coté d'une menuiserie de style XVIII^e

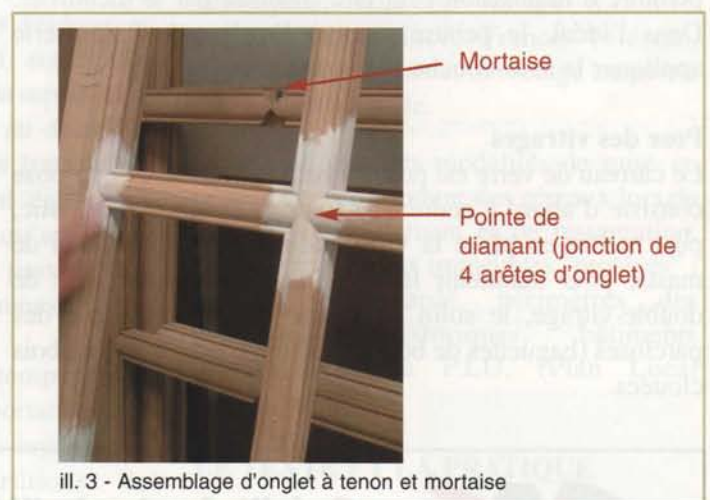
LA FABRICATION

Choix du bois

Le choix du bois est essentiel pour une bonne restauration ou une fabrication à l'identique. L'on prendra un bois de même nature que l'existant (exemple : chêne, châtaignier, ...). Le bois devra être sec, avoir un fil droit et non tourmenté et rétif à l'outil. Il ne devra pas comporter de noeuds, ni défauts de fentes ou d'aubier. Il est aussi idéal de débiter le bois de la fenêtre à l'avance en atelier et laisser quelques jours à stabiliser. Cela permet d'écartier un bois qui travaille exagérément.

Corroyage et rabotage des pièces

A partir du plan d'exécution, le bois nécessaire est débité et les pièces sont corroyées puis rabotées. Le corroyage est le dressage des pièces de bois. Aujourd'hui, ce travail s'effectue à la machine dégauchisseuse raboteuse. Autrefois, le corroyage se faisait au rabot, à la varlope, au guillaume.



ill. 3 - Assemblage d'onglet à tenon et mortaise

Traçage et préparation des assemblages

Les assemblages sont soigneusement tracés avant d'être réalisés. Il est aisé de comprendre qu'un assemblage tel qu'un onglet en tenon et mortaise [ill.3] ne peut souffrir aucune approximation ... Les assemblages sont ainsi préparés avant le profilage des moulures.

Toupillage, mise en forme des mouleurs

Jadis, la moulure était obtenue à l'aide du rabot à éléger, dont la semelle de métal profilait la pièce de bois [ill.4]. Le travail de mouluration des bois se pratique de nos jours à la toupie. La toupie remplace presque tous les outils à fût*, bouvets* et rabots à moulurer. Elle est composée d'un axe vertical (arbre) sur lequel sont fixés des fers en contre-profilés de la moulure souhaitée [ill.5]. La pièce de bois est glissée sur une table équipée de guide et est ainsi moulurée par les fers tournant à grande vitesse (3 à 6000 tours/minute).



ill. 4 - Elégissement



ill. 5 - Toupillage

Ajustage et assemblages des pièces entre elles

Les pièces façonnées sont ajustées et assemblées entre elles. Une fois ces vérifications faites, le menuisier peut entamer le montage définitif de la menuiserie. Dans le cas de menuiserie en chêne, l'application d'une peinture d'apprêt est vivement conseillée sur tous les assemblages avant montage. Cette disposition permet d'éviter les coulures de tanin quelques semaines après la mise en place de la menuiserie.

LES FINITIONS

Mise en peinture en 3 couches

La menuiserie est totalement recouverte de peinture, y compris les feuillures de vitrage avant leur pose. La peinture d'impression peut être réalisée par le menuisier. Dans l'idéal, le peintre vient à l'atelier de menuiserie appliquer la sous-couche et la couche de finition.

Pose des vitrages

Le carreau de verre est posé "à bain de mastic". Cette pose consiste d'abord à enduire le fond de feuillure de mastic, puis mettre en place la vitre, enfin effectuer un solin de mastic pour maintenir le verre. Dans le cas de pose de double-vitrage, le solin de mastic est remplacé par des parcloles (baguettes de bois de section triangulaire) en bois clouées.

Une quincaillerie adaptée

Idéalement, les ferrages récupérés sur les menuiseries d'origine sont réutilisés sur les menuiseries neuves. Si leur état ne le permet pas, ils servent de modèle à une fabrication à neuf. Dans le cas où l'original n'existe plus, la quincaillerie doit correspondre au style de la menuiserie : fermeture à targettes et loqueteaux au XVII^e siècle [ill.6], fermeture à espagnolette au XVIII^e siècle [ill.7] et par crémone au XIX^e siècle [ill.8].

Traditionnellement, la serrurerie est de la même couleur que les menuiseries, sauf éventuellement les crémones de teinte métal, ou canon de fusil avec poignée, gâche et coulisseau dorés.



ill. 6 - Targettes à l'identique XVII^e



ill. 7 - Espagnolette XVIII^e



ill.8 - Crémone XIX^e

LA MISE EN PLACE DE LA MENUISERIE

Pose en feuillure

Dans un souci d'étanchéité, le bâti dormant vient se loger dans la feuillure de la maçonnerie. Cette disposition est apparue à partir du milieu du XVI^e siècle¹. Le châssis est fixé par des pattes en métal. Il s'agit de pièces, d'un côté à tête plate percée pour la fixation sur le bâti dormant, et de l'autre avec une queue à sceller ou à enfoncer dans la maçonnerie. Une fois le châssis fixé dans la feuillure, le menuisier réalise une étanchéité extérieure avec un joint de mastic à la pompe. Puis, un garnissage au mortier est exécuté par le tailleur de pierre dans la même teinte que les joints de finition de l'appareillage de pierre. Quelques jours après sa mise en place, la menuiserie fait l'objet, si besoin, d'une remise en jeu pour un dernier réglage.

Elisabeth PEROT

Bouvet* : Rabot à profiler de menuisier et de parqueteur, pour l'exécution des rainures et languettes d'assemblage des bois

Fût* : Monture de bois d'un outil de menuisier, d'allure parallélépipédique, dans lequel on insère des fers tranchants : les rabots, bouvets, guillaumes, feuillereets, varlopes, etc. sont des outils à fût.

¹ ROGER J.L., *Châssis de fenêtres aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, Editions H. VIAL, 112 pages, p.61.



Crédit Agricole "Nantes 50 Otages"

Place de l'Ecluse - téléphone : 02 51 72 96 00

Crédit Agricole : n°1 des Crédits à l'Habitat